



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Avril 2025

Étaient présents :

Les membres associés

Éliane AUBRON représentante de la mairie de Chablis
Arouna ADEOTI, représentant de l'OAH
Dominique JUVIGNY, représentante de la mairie d'Auxerre
Dominique MARY, représentante du CCAS d'Auxerre

Les membres actifs

Leslie ARNOULT
Nadine BERTHIER
Aurore DRIOL
Jean-François FINANCE
Didier et Isabelle GOTTI
Guy PARIS,
Simone PARIS, également présente en tant que présidente du CIDFF
Evelyne PETIT
Fabienne SERVANT

Absent excusé

Magloire SIOPATHIS, membre de droit, représentant du Conseil Départemental

Adhérents absents ayant donné pouvoir :

Françoise MIGNARDOT, pouvoir à Guy PARIS

Sandrine MORDAL THEVENEAU, pouvoir à Aurore DRIOL

Dominique PARIS, pouvoir à Evelyne PETIT

PLOT Marilou, pouvoir à Simone PARIS

Mahiedine BENOUNA a donné pouvoir à Michelle DEHARBE mais celle-ci est absente

Assistaient également

Fanny CHAMPEAUX, Commissaire aux Comptes
Jacques COREAU, représentant l'UDAF
Robert DELACROIX, bénévole « français » à Amidon
Stéphanie DELAGNEAU, cabinet CAPEC
Anne REBOURS de la Caisse d'Épargne
Magali VAISSE, représentante de la MFBFC SSAM

Les salariées d'Amidon :

- Sophie GOIRAND, directrice
- Louise DERIAULT, ASP
- Mélanie BOUDET
- Élodie GASSET

Guy PARIS ouvre la séance et remercie les membres présents. Il regrette que, comme chaque année, nous soyons si peu nombreux à cette assemblée générale. Pour sa part, son attachement à Amidon est toujours aussi fort mais son état de santé ne lui permettra pas de poursuivre encore longtemps son poste de Président. Il renouvellera son mandat cette année, mais ce sera pour préparer le passage de relais avec une nouvelle équipe et surtout un ou une Président(e) ce qui pourra vraisemblablement intervenir avant la fin de son mandat.

Il passe ensuite à l'étude des points de l'ordre du jour - Voir diaporama - [Annexe n°1](#) -

Validation du PV de la réunion du 16 mai 2024

Le procès-verbal de la réunion du 16 mai 2024 est validé à l'unanimité

Rapport moral du Président – Annexe n°2

Le Président demande à la Vice-Présidente de lire le rapport moral qu'il a rédigé.

Rapport d'activité- Annexe n°3

Il est présenté par Sophie GOIRAND, directrice d'Amidon

Rapport financier – Annexe n°4

Il est présenté par Stéphanie DELAGNEAU.

Pour conclure sa présentation, elle précise que :

- le remboursement des prêts qu'Amidon avait dû faire il y a plusieurs années est terminé depuis juillet.
- La trésorerie est correcte 80,8K€ au 31 décembre 2024, supérieure à celle de l'année dernière qui était de 77,1K€ mais qu'elle ne permettrait pas de faire face à des baisses de subventions

Rapport du Commissaire aux Comptes

Il est présenté par Fanny CHAMPEAUX.

Elle indique que sa mission consiste à certifier les comptes de l'association. Pour cela, elle utilise les documents établis par CAPEC pour vérifier que les normes et règles comptables sont bien respectées et que les comptes sont sincères.

Elle a porté une attention particulière aux subventions. Elle a vérifié que les subventions comptabilisées correspondent bien à celles attribuées par les organismes financeurs pour cette année 2024.

Sur les conventions réglementées, elle a par ailleurs mentionné le lien entre les membres de droit du CA et les financeurs (conseil départemental – DDETSPP et France Travail)

Elle conclut son intervention en précisant que les comptes présentés sont conformes à ceux qui viennent d'être validés et que toutes les informations communiquées sont cohérentes.

A l'issue de la présentation de ces dossiers, il est procédé au vote.

1ere résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité :

- *Le rapport moral du Président*
- *Le rapport d'activité*
- *Le rapport financier*
- *Le rapport du Commissaire aux comptes*

2ème résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2024 à l'unanimité.

3ème résolution

**Après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldent par un excé-
dent de 19 884€, l'Assemblée Générale, sur avis du Conseil d'Administration, l'affecte en totalité
au compte « report à nouveau »**

Budget Prévisionnel 2025 :Annexe n°1

Le document est présenté par la directrice Sophie GOIRAND.

Il a été établi sans prendre en compte la baisse de la subvention de fonctionnement prévue par le Conseil Départemental. Les 1ers éléments d'information laissaient penser que cette baisse serait de l'ordre de 9K€ mais il semblerait que l'impact soit limité à 7K€. Nous attendons la notification avant d'ajuster ce BP2025.

Globalement, les charges restent au même niveau. En revanche le chiffre d'affaires a été baissé car en 2024, nous avons eu des opportunités que nous n'aurons vraisemblablement pas en 2025, notamment : la Flamme olympique et Solargyl

Election des membres du Conseil d'Administration

Il y a 5 postes à pourvoir. Les candidats suivants se sont positionnés :

Guy PARIS, Evelyne PETIT et Fabrice CLERC renouvellent leur candidature. Guy PARIS et Evelyne PETIT ont fait part de leur souhait de renouvellement en précisant que c'était leur dernier mandat.

Nadine BERTHIER et Fabienne SERVANT ont fait acte de candidature

Par ailleurs un poste a été pourvu provisoirement depuis septembre 2024 par Leslie ARNOULT.

4ème résolution

L'Assemblée Générale élit à l'unanimité :

Leslie ARNOULT

Nadine BERTHIER

Fabrice CLERC

Guy PARIS

Evelyne PETIT

Fabienne SERVANT

Information sur tarifs 2025

Conformément aux statuts les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025, ont été fixés par le Conseil d'Administration du 27 Novembre 2024.

Pour les adhérents en contrat

Pour les abonnements annuels :

La panière de 20 articles est passée 46 à 47€

La panière de 35 articles est passée de 74€ à 75€

La panière de 10 articles reste à 25€

La livraison est portée à 12€ mensuels au lieu 10€.

Pour les ponctuelles:

La panière de 10 articles est passée 11 à 12€

La panière de 20 articles est passée de 22 à 24€

La panière de 35 articles est passée de 38 à 40€

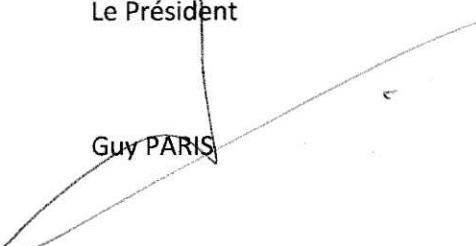
5^{ème} résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président pour faire ou faire exécuter toutes les formalités d'information auprès des autorités compétentes et porter à communication externe par les moyens habituels.

Points divers : Néant

La séance est levée à 18h30

Le Président

Guy PARIS

La secrétaire

Évelyne PETIT